

Les territoires de Bourgogne en 2030 Vieillissement partout, attractivité parfois

À l'horizon 2030, seuls les territoires centrés sur l'agglomération de Dijon et de Sens-Auxerre, seraient en croissance démographique.

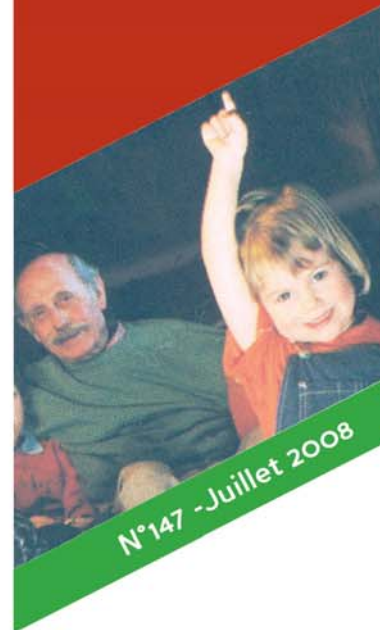
De ce fait la concentration de la population se renforcerait dans ces zones qui sont déjà les plus peuplées de la Bourgogne.

Les territoires les plus urbains seraient aussi concernés par le vieillissement et pourraient compter jusqu'à 18 000 personnes âgées de 75 ans et plus supplémentaires.

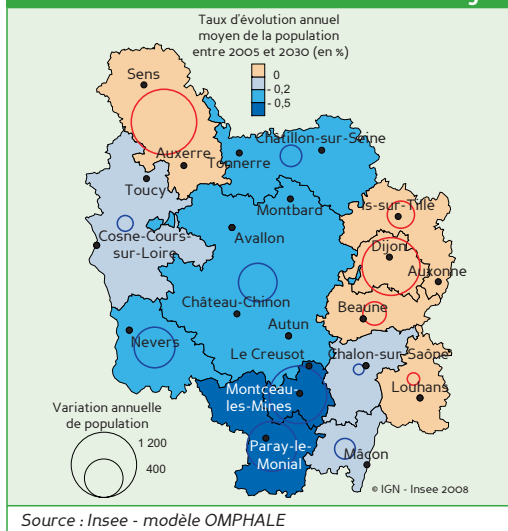
Le vieillissement de la population serait très marqué dans les pays ruraux et ceux du sud ouest de la région où parfois 20 % de la population dépasseraient les 75 ans.

En 2030, dans tous les territoires bourguignons excepté Dijon, les décès l'emporteraient sur les naissances.

La capacité des pays à être attractifs, notamment auprès des jeunes ménages, pourrait permettre de limiter les baisses de population.



Croissance démographique surtout dans les zones de Sens Auxerre et Dijon



Si les conditions actuelles de fécondité, mortalité et migration perdurent, la Bourgogne perdra quelque "8 000" habitants à l'horizon 2030 et sa population atteindrait 1,618 million d'habitants.

Sa répartition sur le territoire régional continuerait à se faire au profit des espaces déjà les plus peuplés, ceux de Dijon et de Sens-Auxerre où pourraient résider 38 % de la population régionale contre 35 % en 2005. La croissance démographique de ces territoires serait parmi les plus importantes : 23 000 habitants de plus dans la zone de Dijon en 2030 par rapport à 2005, 29 000 dans celle de Sens-Auxerre. À l'inverse, la baisse démographique pourrait atteindre les 23 000 habitants dans le pays de Montceau-Le Creusot et les 17 000 dans celui de Paray-le-Monial. La plupart des autres pays compterait aussi moins d'habitants en 2030 qu'en 2005, excepté ceux proches de Dijon (Auxonne-Is-sur-Tille et Beaune) et celui de Louhans en légère croissance.

Ce document présente les projections démographiques à l'horizon 2030 de territoires bourguignons infrarégionaux définis comme suit : l'unité de base est le **pays**. Certains d'entre eux ont été regroupés pour atteindre le seuil de 40 000 habitants à partir duquel des projections démographiques sont statistiquement envisageables.

Sont ainsi regroupés :

- Les pays d'Autunois Morvan, Auxois - Morvan Côte-d'Orrien, Avallonnais et Nivernais Morvan. Ils sont représentés sur les cartes par les villes principales qui les animent, Autun, Montbard, Avallon, Château-Chinon
- la Bourgogne Nivernaise (Cosne) et Puisaye Forterre (Toucy).
- Plaine de Saône Vingeanne (Is-sur-Tille) et Seine et Tilles en Bourgogne (Auxonne).
- Le Châtillonnais (Châtillon) et le Tonnerrois (Tonnerre).

Restent deux territoires complémentaires à ces regroupements de pays : le territoire autour de Dijon et celui autour de Sens et Auxerre.

Dans le texte et le tableau, les territoires sont distingués par la (ou les) principale(s) ville(s) qui les anime(nt).

Vieillesse partout

Avec l'arrivée aux âges élevés des générations nombreuses du baby-boom, la structure par âge de la population devrait fortement se modifier. À l'horizon 2030, la Bourgogne pourrait compter 179 000 personnes âgées de 60 ans et plus supplémentaires soit une croissance de 45 % de cette tranche d'âge avec un doublement du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus (+ 85 000). À l'inverse, la population potentiellement active dans les conditions actuelles de départ à la retraite (25-59 ans) diminuerait de 117 000 personnes (- 15 %) et celle des plus jeunes (moins de 25 ans) de 69 000 (- 15 %).

Tous les territoires seront concernés par l'augmentation de la population de personnes âgées.

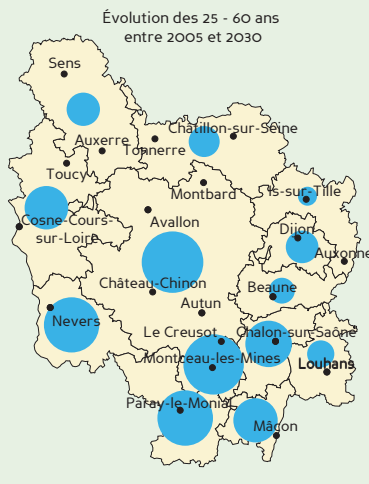
Elle serait très marquée en nombre dans les zones les plus urbaines : + 17 000 personnes de 75 ans et plus dans celle de Dijon, + 18 000 dans celle de Sens-Auxerre.

Dans les pays ruraux, les personnes les plus âgées représenteront une part croissante de la population. Ainsi en 2030, à Paray-le-Monial, au centre de la Bourgogne ou à Tonnerre-Châtillon plus de 17 % de la population pourraient dépasser les 75 ans contre moins de 12 % actuellement.

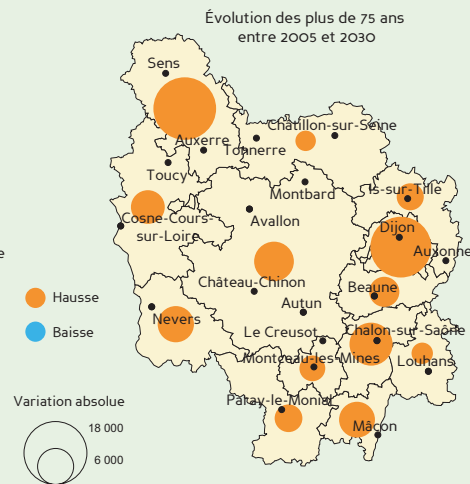
Moins d'actifs potentiels

De même, tous les territoires seront concernés par la baisse de la population de moins de 60 ans et surtout ceux du centre et du sud-ouest : - 18 000 au centre de la région, - 17 000 à Montceau-Le Creusot

Moins de jeunes, surtout en zone rurale

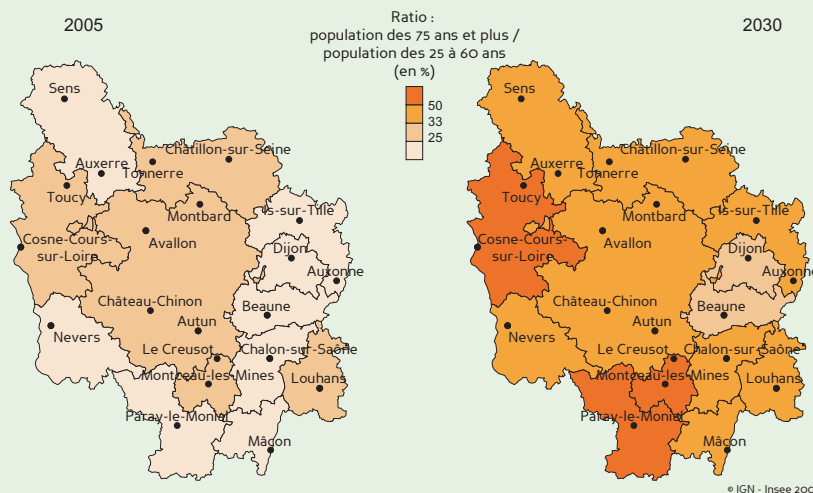


Plus de personnes âgées en zone urbaine



Source : Insee - modèle OMPHALE

Les 75 ans et plus face aux 25-60 ans : le ratio dépasserait 50 % dans trois territoires en 2030



Source : Insee - modèle OMPHALE

À l'horizon 2030, 38 % de la population dans les zones de Dijon et Sens Auxerre

	2005		2030		Évolution 2005 - 2030	
	nombre	%	nombre	%	en valeur absolue	taux d'évolution annuel moyen %
Dijon	309 141	19	332 197	21	+ 23 056	+ 0,29
Sens Auxerre	253 315	16	282 706	17	+ 29 391	+ 0,44
Centre Bourgogne	173 666	11	163 450	10	- 10 216	- 0,24
Chalon-sur-Saône	150 868	9	150 087	9	- 781	- 0,02
Nevers	126 078	8	114 652	7	- 11 426	- 0,38
Mâcon	101 460	6	98 525	6	- 2 935	- 0,12
Montceau Le Creusot	99 733	6	76 951	5	- 22 782	- 1,03
Toucy Cosne	90 812	6	89 087	6	- 1 725	- 0,08
Paray-le-Monial	84 033	5	66 771	4	- 17 262	- 0,92
Beaune	78 859	5	82 645	5	+ 3 786	+ 0,19
Louhans	58 897	4	59 949	4	+ 1 052	+ 0,07
Auxonne Is-sur-Tille	51 260	3	56 358	3	+ 5 098	+ 0,38
Tonnerre Châtillon	47 823	3	44 633	3	- 3 190	- 0,28
Bourgogne	1 625 945	100	1 618 011	100	- 7 934	- 0,02

Source : Insee - modèle OMPHALE

(- 36 %), - 14 000 à Paray-le-Monial. De fait le ratio personnes âgées de 75 ans et plus/ personnes de 25 à 60 ans augmenterait partout.

Actuellement ce ratio varie de 14 à 29 selon les territoires, le minimum étant à Dijon (14 personnes de 75 ans et plus pour 100 personnes de 25 à 60 ans) et le maximum à Montceau-Le Creusot (29).

En 2005, le ratio "25-60 ans" / "75 et plus" est exceptionnellement bas, avec au numérateur une population nombreuse « d'âge actif » née pendant le baby-boom (1945-1975), et au dénominateur des personnes âgées peu nombreuses nées entre 1920 et 1930, à une période de faible natalité liée à la guerre de 1914-1918.

En 2030, ce ratio dépasserait partout les 25 pour 100. Il dépasserait même les 50 pour 100 à Toucy-Cosne, Paray-le-Monial et Montceau-Le Creusot. Dans ces pays

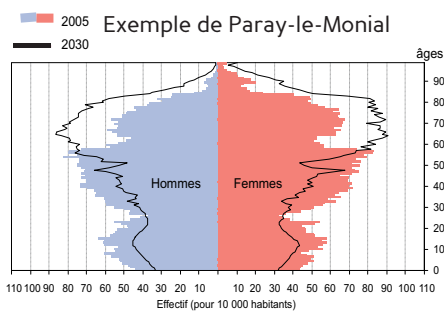
pour chaque personne de 75 ans et plus, potentiellement dépendante, seulement deux actifs seraient présents rendant quasi-impossible la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

Augmentation de l'âge moyen

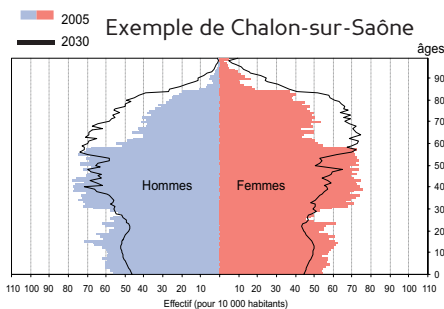
En 2005, l'âge moyen des Bourguignons est de 41,1 ans. Il varie de 37,5 ans pour les habitants de la zone de Dijon à 45,2 ans pour ceux du pays de Toucy-Cosne. En 2030, l'âge moyen progresserait de près de 5 ans pour l'ensemble de la région et s'élèverait à 46 ans. Les pays ruraux, déjà plus âgés en 2005, « vieilliraient » plus vite que les zones sous influence urbaine. Ainsi, le territoire de Paray-le-Monial enregistrerait la plus forte hausse (+ 7,3 ans), devenant ainsi le territoire bourguignon où la population serait la plus âgée : 51 ans en moyenne, contre 46 ans pour la Bourgogne. La zone de Dijon resterait la plus jeune avec un âge moyen de 41,6 ans soit 4 ans de plus qu'en 2005.

Dans les pays les plus ruraux de la région, les pyramides des âges pourraient prendre la forme de toupies, avec une base très réduite du fait de la faiblesse

Pyramides en toupie dans les territoires «ruraux»



Pyramides plus «carrées» dans les territoires «urbains»



Source : Insee - modèle OMPHALE

En 2030, seule la zone de Dijon conserverait un faible excédent naturel



des naissances et du nombre de personnes jeunes et un sommet très élargi par la présence des personnes les plus âgées. Dans les pays les plus urbains, constitués autour d'une agglomération, les pyramides seraient davantage « homogènes », leur sommet tendant là aussi à s'étoffer des générations nombreuses du baby-boom.

Moins de naissances et plus de décès

Le vieillissement de la population se traduira aussi par de moins en moins de naissances et davantage de décès. Le solde naturel devrait devenir négatif à partir 2016 en Bourgogne. À l'horizon 2030, tous les territoires de la région connaîtront un déficit naturel excepté celui de Dijon qui conserverait un très léger excédent naturel. Les décès l'emportent déjà sur les naissances dans les pays les plus ruraux. Pour les autres, le basculement se fera en cours de période.

Départ de jeunes et arrivée à l'âge de la retraite

Les arrivées et départs de population constituent l'autre composante de l'évolution démographique. Excepté la zone de Dijon, toutes les zones sont déficitaires vis-à-vis des jeunes : elles en laissent partir plus qu'elles n'en accueillent. À Mâcon, Chalon-sur-Saône, Nevers, Paray-le-Monial et au Creusot, ce déficit de jeunes n'est compensé par aucun excédent à d'autres âges de la vie. À Paray-le-Monial et au Creusot il se cumule avec un déficit naturel important et contribuerait fortement à la baisse de la population à l'horizon 2030.

À l'inverse, plusieurs pays enregistrent un excédent migratoire au moment de l'âge de la retraite, notamment les zones de l'Yonne, le centre de la Bourgogne, les pays de Louhans, Toucy-Cosne et Tonnerre-Châtillon. Ces arrivées de personnes âgées accentuent le vieillissement de la population et creusent le déficit naturel, surtout dans les pays qui ne bénéficient pas par ailleurs, d'installations liées à la périurbanisation autour de grandes agglomérations.

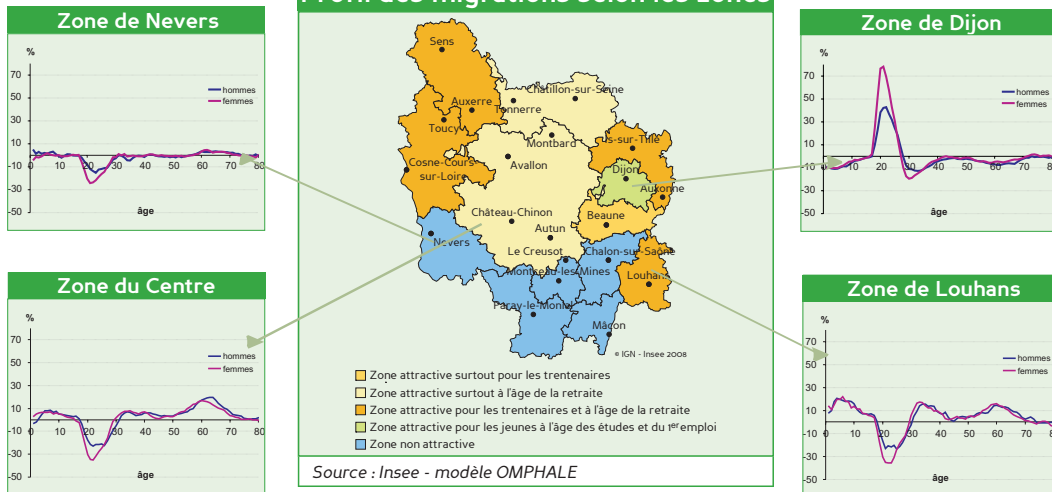
Arrivée des trentenaires

La périurbanisation permet en effet à quelques périmètres de projet d'enregistrer un excédent migratoire de trentenaires (30-40 ans) et de jeunes enfants. C'est le cas de Sens-Auxerre (desserrement de la région parisienne), de Louhans (périurbanisation de Chalon-sur-Saône, Lons-le-Saunier et probablement du desserrement de la région lyonnaise), d'Auxonne-Is-sur-Tille et de Beaune (périurbanisation de Dijon et/ou de Chalon-sur-Saône). À l'horizon 2030, cet excédent migratoire peut compenser le déficit naturel et permettre à ces territoires de stabiliser leur population.

L'enjeu des migrations

L'installation de jeunes ménages devient ainsi un facteur fort de différenciation de dynamisme démographique entre les espaces. Pour ceux qui n'en bénéficient pas actuellement, tout l'enjeu est donc de devenir attractif auprès de ces popula-

Profil des migrations selon les zones



Note de lecture : les graphiques représentent l'impact des migrations par âge et sexe. L'impact correspond au ratio du solde migratoire de la zone observée entre 1990 et 1999 rapporté à la population qui aurait été celle de 1999 en l'absence de migrations. Ces profils migratoires par sexe et âge ont servi de base aux projections de population.

tions en offrant non seulement des espaces de vie conformes à leurs aspirations mais aussi des emplois.

■ Christine CHARTON
et Karine PIOT, Insee.

Un scénario central de projection

Ces projections reposent sur un scénario dit « central » qui prolonge les tendances observées sur la période 1990-1999 en matière de fécondité (stabilité au niveau actuel), mortalité (tendance à la baisse) et migrations. Ces projections ont été « actualisées » en les calant sur une projection régionale 2005-2030 qui prend en compte les dernières évolutions observées en France et pour la région lors des récentes enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006.

Les dynamiques de peuplement décrites ici supposent que ces tendances se répliquent d'année en année, sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter : effet sur le marché foncier, impact et effets correctifs des politiques publiques territoriales... Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions.

Cette publication fait suite à deux rapports de travail, l'un s'appuyant sur le zonage en pays, l'autre sur un zonage urbain / rural, réalisés en partenariat avec le Conseil Régional dans le cadre de la préparation de la Stratégie Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Projections régionales de population à l'horizon 2030, fortes croissances au sud et à l'ouest - Insee Première n°1111 - décembre 2006
- Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 : la population continue de croître et le vieillissement se poursuit - Insee Première n°1089 - juillet 2006
- Dossier Projections de population : Économie et Statistique n°408-409 - 2007 - mai 2008
- En 2030, autant de Bourguignons qu'en 2005 mais plus âgés - Insee Bourgogne Dimensions n°142 - novembre 2007
- Au jeu des migrations interrégionales la Bourgogne perd des jeunes et des actifs diplômés - Insee Bourgogne Dimensions n°137 - janvier 2007

Les publications de l'Insee figurent dès parutions sur le site internet : www.insee.fr